

Bettborn, le 17 mai 2023

# AVIS

## *Autorisation cours d'eau*

Il est porté à la connaissance des habitants de la commune Préizerdaul que par arrêté N° EAU/AUT/22/1157 du 24 mars 2023 du Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, TR Engineering sa, mandatée par le SIDERO a obtenu le renouvellement de l'autorisation EAU/AUT/20/0803 concernant le déversement des eaux pluviales du bassin versant à l'ouest de la localité de Platen vers le cours d'eau « Roubach ».

Conformément à l'article 24, & 2 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, la présente est affichée pendant 40 jours à la maison communale où le public peut prendre inspection de la décision et des plans afférents.

pour le Collège des Bourgmestre et échevins,

le secrétaire communal,



le bourgmestre,